



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

Lettonie

Question écrite n° 16571

Texte de la question

Mme Chantal Robin-Rodrigo appelle l'attention de Mme la ministre déléguée aux affaires européennes sur les relations entretenues par notre pays auprès de la Lettonie. En effet, cet Etat balte est naturellement, culturellement et économiquement plus tourné vers ses voisins scandinaves, baltes et russes. Néanmoins, avec la perspective de l'adhésion rapide de cet Etat à l'Union européenne, il semble important pour la France de pouvoir s'implanter fortement en Lettonie, tant sur les plans culturel qu'économique. Par ailleurs tisser des liens politiques forts avec les autorités lettones semble aussi primordial afin de contrebalancer la vision anglo-saxonne du monde qui y est désormais omniprésente. Elle lui demande donc de lui préciser son sentiment à ce sujet, et de lui indiquer les intentions du Gouvernement au sujet de ce dossier.

Texte de la réponse

Les bonnes relations que la France entretient avec la Lettonie sont marquées par une grande qualité dans le dialogue politique et des contacts réguliers : le Président de la République a reçu la Présidente de la République de Lettonie, le 8 avril dernier, alors que la ministre des affaires étrangères, s'est rendue à Paris à plusieurs reprises cette année. La ministre déléguée aux affaires européennes a effectué de son côté une visite à Riga le 3 avril dernier. Au plan économique et commercial, nos échanges demeurent modestes malgré leur progression récente. Avec 2,6 % de part de marché, notre pays est le douzième fournisseur de la Lettonie et son douzième client. L'intérêt suscité par ce pays auprès de nos opérateurs devrait se renforcer ces prochains mois, alors que la France n'est encore qu'au quarante-troisième rang des investisseurs étrangers. Une première commission mixte culturelle, éducative, technique, scientifique et technologique s'est tenue les 2 et 3 avril derniers entre nos deux pays. Le centre culturel français à Riga doit par ailleurs s'installer dans de nouveaux locaux d'ici quelques semaines. La priorité de notre coopération reste ciblée sur l'adhésion à l'Union, notamment la coopération technique axée sur les domaines de l'administration publique, l'agriculture, l'environnement, la justice et les affaires intérieures. La France a également participé financièrement au programme d'intégration de la société mis en oeuvre depuis février 2002 par les autorités lettones en vue d'intégrer la minorité russophone, et notamment les non-citoyens russophones. Nos échanges se développent dans le domaine scientifique et universitaire, vers les partenariats scientifiques en particulier. Enfin, notre pays contribue financièrement à la formation au français des fonctionnaires lettons : une convention signée avec Riga porte sur la formation continue de deux cent cinquante personnes pour la période 2000-2004. Des manifestations culturelles lettones pourraient être organisées en France en 2005. Avec ce pays, nos relations connaissent donc une véritable diversification et une nouvelle densité, que l'adhésion prochaine de la Lettonie à l'Union européenne contribuera encore à renforcer.

Données clés

Auteur : [Mme Chantal Robin-Rodrigo](#)

Circonscription : Hautes-Pyrénées (2^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 16571

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : affaires européennes

Ministère attributaire : affaires européennes

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 14 avril 2003, page 2808

Réponse publiée le : 10 novembre 2003, page 8617